
Zambie: la déforestation, l'industrie du bois et le libre commerce

Les rapports indiquent que la déforestation est le principal problème environnemental auquel se trouve confrontée la Zambie. Une étude de cas réalisée par l'Institut Forestier Européen en l'an 2000 donnait les chiffres suivants: le taux annuel de déboisement va de 250 000 à 900 000 hectares, ce qui représente de 0.5 à 2.0% de l'aire boisée du pays.

Sans compter d'autres impacts sur la société et l'environnement, ce processus a des conséquences sur les ressources en eau, puisque les forêts sont responsables de la régulation d'une bonne partie du bassin du fleuve Zambèze, et sont essentielles pendant la saison sèche, qui se prolonge pendant sept mois par an.

Le problème a atteint des dimensions telles que le gouvernement lui-même a admis le risque de disparition des forêts, à moins de prendre des mesures pour arrêter le déboisement. Le Ministre du Tourisme et des Ressources naturelles, Levison Mumba, a récemment affirmé que l'industrie du bois est une affaire rentable, mais qu'elle ne contribue pas à l'accroissement du produit intérieur brut en raison du manque de transparence de la part des actionnaires concernés. Il a également manifesté qu'il soupçonne l'existence d'évasion fiscale dans le secteur, ainsi que d'exploitation illégale dans les réserves forestières.

Le gouvernement reconnaît que l'industrie du bois crée des postes de travail, mais signale également que l'exportation de bois brut ne rapporte pas de bénéfices à la nation. Le pays doit abandonner l'idée d'importer des meubles, du moment qu'il a la capacité de fabriquer du mobilier de haute qualité, a dit le Ministre, soulignant également le besoin d'appuyer les firmes locales qui transforment le bois en produits manufacturés, et de réviser la législation sur l'exportation de bois brut afin de protéger le marché local.

Le Ministre semble s'engager sur la bonne voie, dans le sens d'associer la conservation et l'utilisation des forêts aux bénéfices sociaux dérivés du développement d'une industrie locale d'industrialisation du bois. Mais il est possible qu'il ne soit pas tout à fait conscient que ces idées, par ailleurs si raisonnables, peuvent être difficiles à mettre en place dans le cadre des politiques de libre commerce imposées par le monde industrialisé par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale du commerce, qui pourrait les définir comme des "barrières au commerce", et les déclarer, de ce fait, illégales.

Article basé sur des informations recueillies de: "Zambia's Forests Risk Being Wiped Out: Minister", Copyright 2002, Xinhua, 6/14/2002, <http://forests.org/articles/reader.asp?linkid=12302> ; European Forest Institute, Certification Information Service, Country Reports - Zambia, 2000